RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Rédigé par Marie-Hélène Leyrit,
présidente

Celui qui souffle
49 rue Gay-Lussac
75005 Paris
contact@celuiquisouffle.com
www.celuiquisouffle.com
Siret : 492 285 911 00037

Rapport d'activité 2024 de l'association Celui qui souffle

1. Synthèse de l'année

L'année 2024 a été marquée par une activité artistique soutenue, centrée sur la création, la représentation et la diffusion de spectacles, ainsi que par la poursuite d'actions culturelles et sociales en cohérence avec les missions de l'association. Celui qui souffle a notamment participé au festival OFF d'Avignon avec *L'Enfant et les Sortilèges* et *Je m'suis fait tout p'tit*, développé la diffusion de ses productions en Normandie, poursuivi ses interventions à l'hôpital Necker et mené à bien le projet d'éducation artistique et culturelle « Art pour grandir ».
Ces actions ont permis de toucher des publics variés, de consolider plusieurs partenariats et d'accroître la visibilité de l'association auprès des professionnels du spectacle vivant. Elles ont également confirmé la complémentarité entre les trois dimensions de son projet : exigence artistique, transmission culturelle et ouverture à des publics confrontés à la maladie ou à des difficultés scolaires.

2. Missions et objectifs

L'association Celui qui souffle développe des projets dans le domaine du spectacle vivant. Son activité vise à créer et diffuser des œuvres artistiques, à favoriser l'accès à la culture et à utiliser la pratique artistique comme un moyen de rencontre, d'expression et de sensibilisation.
En 2024, ses objectifs opérationnels ont été les suivants : poursuivre la vie des spectacles au répertoire ; donner une visibilité professionnelle aux créations ; favoriser leur diffusion sur de nouveaux territoires ; conduire des actions artistiques auprès de publics spécifiques ; développer des coopérations avec des établissements culturels, scolaires et hospitaliers ; et consolider les ressources nécessaires à la continuité des projets.

3. Création et diffusion des spectacles

Participation au festival OFF d'Avignon

La participation au festival OFF d'Avignon a constitué le temps fort de l'année.
L'association y a présenté deux spectacles, *L'Enfant et les Sortilèges* et *Je m'suis fait tout p'tit*. Cette présence a représenté un investissement important en matière de location de salles, de production, de rémunération des artistes, de cotisations sociales et de déplacements.
Au-delà des représentations, le festival a rempli un objectif stratégique de diffusion. Il a offert une visibilité accrue aux productions, permis des échanges avec des programmateurs susceptibles d'acheter les spectacles et favorisé l'élargissement du réseau professionnel de l'association. Il a également conduit à l'ouverture d'une collaboration avec un tourneur chargé de travailler à la diffusion de *Je m'suis fait tout p'tit*.

Représentations en Normandie

Deux représentations ont été organisées en Normandie au mois de novembre, dans le prolongement direct des contacts noués à Avignon. Elles ont confirmé l'intérêt de la présence au festival comme levier de programmation et de circulation des œuvres. Ces dates ont généré 3 000 euros de recettes et ont contribué à compenser une partie des coûts engagés pour Avignon.

4. Actions culturelles, éducatives et sociales

Projet « Art pour grandir »

Le projet « Art pour grandir », rendu possible par les subventions obtenues en 2023 auprès de la Mairie de Paris et de l'Académie des beaux-arts, a été mené à bien en 2024. Il s'adressait à des collégiens scolarisés en section SEGPA et avait pour objectif de les sensibiliser à la différence entre les personnes par le biais de la création artistique.
Le parcours a mobilisé deux disciplines complémentaires : le théâtre corporel et la poésie. Cette approche a permis d'aborder le sujet par l'expression du corps, la parole, l'imaginaire et la création collective. Le projet s'inscrit pleinement dans les missions de l'association en associant pratique artistique, transmission et attention portée à des jeunes rencontrant d'importantes difficultés scolaires.
Cette action a également renforcé les liens avec la Mairie de Paris et l'Académie des beaux-arts. Elle a permis de créer ou d'approfondir des coopérations avec le collège Pierre Mendès France, la librairie La Croisée des mondes et le Studio Hébertot.

Interventions à l'hôpital Necker

L'association a poursuivi ses concerts à l'hôpital Necker. Ces interventions donnent à la musique et au spectacle vivant une place dans l'environnement hospitalier et constituent un axe important de l'engagement social de Celui qui souffle. Leur réalisation a mobilisé des moyens artistiques, logistiques et bénévoles, dont la valorisation reflète l'implication des personnes engagées aux côtés de l'association.

5. Partenariats, publics et rayonnement

Les activités de 2024 ont reposé sur un réseau diversifié de partenaires : institutions publiques, établissement scolaire, librairie, théâtre, structure hospitalière, programmateurs et professionnels de la diffusion. La variété de ces interlocuteurs témoigne de la capacité de l'association à inscrire ses projets dans plusieurs champs complémentaires : création, diffusion, éducation artistique et action sociale.
Les publics concernés ont été tout aussi divers : spectateurs du festival OFF d'Avignon et des représentations en Normandie, élèves de collège en section SEGPA, communauté éducative, patients et usagers de l'hôpital Necker, ainsi que professionnels du spectacle vivant. L'année a ainsi contribué à la fois au rayonnement artistique de l'association et à l'élargissement de son impact culturel et social.

6. Moyens mobilisés

Ressources humaines et bénévolat

La mise en œuvre des activités a reposé sur l'engagement des artistes, sur les fonctions de production et d'organisation, ainsi que sur la contribution des bénévoles. Les cachets artistiques et les cotisations sociales représentent une part importante des dépenses, directement liée au cœur de l'activité : créer et présenter des spectacles dans des conditions professionnelles. Le bénévolat, notamment dans le cadre des interventions à l'hôpital Necker, constitue également une ressource essentielle.

Ressources financières

Les recettes de l'exercice se sont élevées à 16 342,10 euros. Elles comprennent notamment 3 000 euros provenant des représentations en Normandie, 6 000 euros de

dons et 1 142,10 euros issus d'une campagne de financement participatif destinée à soutenir le nouveau spectacle *Je m'suis fait tout p'tit*. Aucune nouvelle subvention n'a été reçue en 2024.
Les dépenses ont atteint 16 059,20 euros. Elles ont principalement été liées à la participation au festival OFF d'Avignon, aux coûts de production et de représentation, aux rémunérations et cotisations sociales, aux déplacements ainsi qu'aux interventions à l'hôpital Necker. L'exercice s'est clôturé sur un excédent de 282,90 euros, traduisant un équilibre financier préservé malgré l'intensité des actions menées.

7. Bilan et perspectives

L'année 2024 confirme la pertinence du projet associatif de Celui qui souffle. La participation au festival OFF d'Avignon a renforcé la visibilité des spectacles et produit des effets concrets en matière de diffusion. Les représentations en Normandie ont démontré la capacité de l'association à transformer les rencontres professionnelles en nouvelles dates. Le projet « Art pour grandir » et les interventions à l'hôpital Necker ont, quant à eux, consolidé la dimension éducative et sociale de l'action.
Plusieurs priorités se dégagent pour la suite : poursuivre la diffusion de *Je m'suis fait tout p'tit* avec l'appui du tourneur ; entretenir les relations avec les programmateurs rencontrés à Avignon ; consolider les partenariats culturels, scolaires et hospitaliers ; rechercher de nouvelles subventions ; diversifier les recettes afin de réduire la dépendance aux dons ponctuels ; et mieux formaliser la mesure des publics touchés, du volume d'activité et des contributions bénévoles.
Dans un contexte de ressources contraintes, l'association entend ainsi préserver son exigence artistique tout en renforçant la pérennité économique, la portée territoriale et l'utilité sociale de ses actions.